



"le scandale du siècle" peut être pour vous l'affaire du siècle!

Par **adridien**, le **22/04/2011** à **22:38**

Bonjour,

une affaire sanitaire est expliquée sur la vidéo qui porte ce titre "Le scandale du siècle Volume 1" où l'on apprend qu'une équipe de médecins chercheurs a trouvé le moyen de mettre fin à des maladies dégénératives, en revenant sur des dogmes. Il faut regarder la vidéo, pour comprendre de quoi on parle (le dire semblerait irréel).

<http://www.priestedeconscience.org/sante-et-medecine/le-scandale-du-siecle-volume-1-1495>

Il faut savoir que cette équipe de médecins existe toujours, qu'ils sont tous vivants et peuvent démontrer le sérieux de leurs travaux avec documents à l'appui. L'un des collaborateurs peut même vous les mettre à disposition, à la demande. Dr Gernez est toujours vivant également, et a entre les mains ce qu'il affirme sur la vidéo.

Voici donc ma question: dans la mesure où des chercheurs ont trouvé le moyen d'éradiquer le cancer par un protocole de prévention active et que ce protocole n'a pas été validé par le ministère de la santé sous le simple motif que "ça ferait augmenté l'espérance de vie de 7 ans et que ça ferait alors augmenter les problèmes de paiement de la retraite et les placements en maison de repos", que pouvons-nous faire face à ça pour réclamer l'application de ce protocole de prévention contre le cancer? attaquer le ministère de la santé? Ou l'Etat? Nous, citoyens, considérons alors ne pas bénéficier du droit à la santé, en nous omettant ce protocole de prévention (alors qu'il est efficace d'après une étude de l'INSERM qui, à la demande du Ministère, n'a pas été rendue public!). Tout ce que j'affirme est confirmé par les documents que Dr Lacaze peut vous confier en lui envoyant la demande à cette adresse mail: jacques.lacaze@gmail.com

http://www.dailymotion.com/video/xc66h4_cancer-appel-a-la-raison-des-docteu_news

Par **Domil**, le **23/04/2011** à **03:54**

Et donc c'est un complot mondial. Parce que si ce que prétend ce médecin existe, aucun pays au monde ne pratique, il est le seul au monde à savoir guérir le cancer et personne ne le croit.

Ben dites donc et ça dure depuis 1970

Ses théories n'ont jamais été prouvées, les travaux de Gernez non plus.

Par **adridien**, le **23/04/2011** à **10:11**

Bonjour, "complot mondial" non, dans la mesure où les travaux ne sont tout simplement pas sortis de France! Les travaux ont été démontrés, sur la vidéo ils en parlent. L'INSERM s'est chargé de mettre en application ces travaux sur des rats en laboratoire: 93% de rats , à qui on a provoqué un cancer, ont guéri!! Dr Gernez peut vous le prouver!! Le sérieux des travaux n'est plus à remettre en cause, la VRAIE question est : comment exiger de l'Etat que ce protocole soit mis en application sur nous, citoyens ?!

Par **adridien**, le **23/04/2011** à **10:36**

"Mais revenons à nos expérimentations de l'Inserm qui, comme vous allez le voir, vont monter au plus haut sommet de l'État.

Le ministre de la Santé, Michel Poniatowski, requiert de ses services de les rendre publiques. Le Pr J. Ripoche, en charge du dossier, demande que soient révélés les résultats des expérimentations réalisées de 1969 à 1972, dans le secret, à l'Institut de toxicologie de l'université de Paris. À cet effet, il organise le 13 décembre 1974, à son domicile, une entrevue avec la Direction générale de la santé publique et le chargé de la pharmacovigilance, le Pr Lechat. L'épilogue de cette réunion est pour le moins surréaliste. La décision est prise de ne pas rendre publics les résultats de l'Inserm et de ne pas mettre en place le protocole de prévention active de Gernez... La raison invoquée par le directeur général de la santé publique est qu'une application généralisée de cette procédure préventive, en accroissant la longévité moyenne de sept années, rendrait insoluble le problème déjà aigu de l'hébergement des gens âgés dans les maisons de retraite, ainsi que celui du paiement des retraites !!! Si la méthode avait été adoptée, elle aurait abouti à une large éradication du cancer. Un effondrement du nombre de cancers aurait provoqué un effondrement du taux de remplissage des cliniques et des hôpitaux et donc beaucoup ne seraient plus rentables. D'autant que Gernez montrait que sa méthode avait également une action préventive sur l'athérome (infarctus

du myocarde).

Et oui vous avez bien lu...

Le directeur de la Santé maintient sa décision d'occultation dans une lettre adressée au Dr Gernez le 12 mars 1975. Michel Poniatowski, ministre initiateur de cette décision, est censuré et son successeur niera l'existence de ces expérimentations.

Trente-cinq ans plus tard, la procédure préventive n'a toujours pas été rendue publique. Seul, Alain Poher, président de la République par intérim en 1974 et président du Sénat, persiste. Il reçoit le docteur Gernez et le docteur Delahousse à cinq reprises en deux mois à l'Élysée. Convaincu de mener le dossier à son terme en franchissant un simple obstacle, M. Poher, prend conscience au fil des semaines qu'il constitue un « Everest » insurmontable en France.

Médaille en Autriche, radié en France

Le 17 juin 1979, le docteur André Gernez reçoit à Salzbourg en Autriche, la médaille Hans Adalbert Schweigart pour ses travaux sur la théorie unifiée du cancer, décerné par l'Union mondiale pour la protection de la vie. Cette institution internationale était dotée d'un conseil scientifique groupant quatre cents savants de cinquante-trois pays, dont quarante prix Nobel. Son président d'honneur était le professeur Linus Pauling (prix Nobel de Chimie et prix Nobel de la Paix) et son président, le professeur Gunther Schwab. Presque toute la presse française en censure l'information. En 1990, le docteur Gernez demande sa radiation de l'ordre des médecins. Sa requête prendra effet en 1991. Aujourd'hui, en janvier 2007, André Gernez n'a jamais cessé de travailler." extrait de NEXUS n°49 mars-avril 2007.

Tout ce qui est dit peut être vérifié...Il faut juste un avocat qui prenne cette affaire en mains, je me charge personnellement de médiatiser cette affaire en me rendant chez des journalistes , dossier béton en mains!

PS: un nouveau commentaire vient d'être fait à la place où j'ai écrit , la personne se faisant passer pour moi...je l'efface donc de nouveau!! Il y a décidément de l'abus d'admin dans l'air...

Par **adridien**, le **24/04/2011 à 16:31**

http://www.dailymotion.com/video/xcwewd_le-scandale-du-siecle-volume-2_news

[fluo]Maître Daniel Bernfeld [fluo][fluo][fluo]est au courant de tout ça, il a remis une médaille au Dr Gernez! Qui peut le joindre et lui demander ce qu'on doit faire, nous citoyens,

pour exiger cette application du protocole de prévention sur nous, citoyens???

(On m'a effacé mon lien et ajouté un message! Je l'ai donc effacé ici! et je remets le lien, où l'on voit un avocat remettre une médaille au Dr Gernez pour ses travaux sur le cancer- il parle bien d'[fluo]ostracisme[/fluo] , ce n'est pas une fiction!).

http://www.dailymotion.com/video/xcwewd_le-scandale-du-siecle-volume-2_news

Par **Domil**, le **24/04/2011** à **17:13**

[citation]Bonjour, "complot mondial" non, dans la mesure où les travaux ne sont tout simplement pas sortis de France! [/citation] Diantre, un remède universel contre le cancer, et le gars n'a rien publié à l'international, il n'a été invité dans aucun colloque. C'est un complot à l'échelle galactique, sur que les Petits Gris sont derrière tout ça.

Vous êtes crédule à ce point ou alors vous êtes un allumé du complot ?

Par **adridien**, le **24/04/2011** à **17:27**

Vous ne m'avez pas lue, et cherchez à entrer dans le fantastique...allez donc rigoler sur une autre discu, merci.